

LA PERI - HORAIRES DES ACCUEILS 2026-2027

PERISCOLAIRE :

Matin : accueil de 7h30 à **8h10 maximum**

Soir : départ de 16h30 à **18h20 maximum.**

Le portail sera fermé à 18h25.

L'équipe termine à 18h30 et doit pouvoir disposer de 5 minutes pour ranger et fermer la structure, avant que l'équipe de nettoyage prenne le relais.

MERCREDI

Matin : accueil de 7h30 à **9h00 maximum.**

Arrivée et départs pour les accueils en demi-journée

11h30 à 12h00 – 13h15 à 13h30.

Soirs : départ de 17h à **18h20 maximum.**

Le portail sera fermé à 9h00, 12h00, 13h30 et 18h25.

Pour les enfants ayant une activité extrascolaire en fin d'après-midi, une souplesse sur l'heure de sortie pourra être envisagée sous forme **d'un départ groupé et unique à 16h45. Les parents concernés devront être là à l'heure.** Un justificatif d'inscription à l'activité devra obligatoirement être fourni.

Le portail sera ensuite refermé jusqu'à 17h.

ALSH VACANCES SCOLAIRES

Matin : de 7h30 à 9h00.

Soirs : de 17h à **18h20 maximum.**

Le portail sera fermé à 18h25.

Sauf pour un rendez-vous (para)médical et sur justificatif, quel que soit l'accueil, aucun enfant ne sera plus désormais accueilli en dehors de ces horaires.

Pour rappel, l'équipe d'animation est diplômée, les accueils déclarés et nous travaillons autour d'un PEDT et d'un projet pédagogique afin que les mercredis et les vacances soient un accueil de loisirs, et non pas une simple garderie.

Chaque année nous recevons un nombre conséquent de demandes personnelles ou particulières, auxquelles il nous est impossible de répondre favorablement sans perturber la bonne qualité de ces accueils. Merci d'être conscient que chaque arrivée ou départ en dehors des temps d'accueils collectifs oblige un animateur à quitter le groupe dont il a la charge, et les locaux dans lesquels il se trouve.

Pour rappel les repas ont lieu dans d'autres locaux et l'équipe ne peut n'y être jointe (sauf urgence) ni s'absenter durant ce temps-là.